



BON À SAVOIR

- > **Le délai de traitement** vous est communiqué à titre indicatif par email une fois votre formulaire envoyé. Ainsi, vous savez approximativement quand vous serez remboursé ;
- > Gardez vos justificatifs jusqu'à l'obtention du remboursement ;
- > Seuls des justificatifs non protégés par mot de passe et de type PDF, JPG, JPEG, PNG peuvent être transmis par internet ;
- > Prière de compléter un formulaire de transmission internet par facture/décompte (*par ex. 2 factures distinctes = 2 formulaires de transmission*).



www.caisseavsvaud.ch/pc-rfm

© CCVD - 11.2024



>TRANSMISSION RFM DU NOUVEAU





Nouveaux FORMULAIRES internet pour transmettre vos demandes de remboursements des frais de maladie et d'invalidité (RFM)

Parmi nos objectifs prioritaires figurent la satisfaction de nos bénéficiaires de prestations complémentaires (PC AVS/AI) et l'amélioration continue des services que nous leur proposons.

Ainsi, nous souhaitons vous présenter aujourd'hui un nouveau concept PC/RFM susceptible de faciliter l'envoi de vos demandes de remboursement grâce à nos formulaires de transmission RFM disponibles sur notre site internet.

Bien entendu, nos partenaires des Agences d'assurances sociales restent à votre service en cas de question ou pour un conseil ; vous avez également toujours la possibilité de continuer à leur remettre vos demandes de remboursement si vous le désirez.

Cette nouvelle alternative vient simplement compléter notre gamme de services digitalisés sans aucune obligation de changer vos habitudes.

Nous vous invitons à consulter le schéma ci-joint qui vous donnera de plus amples précisions concernant ce nouveau concept, qui nous l'espérons, sera de nature à faciliter vos transmissions.

! Aucune question particulière liée à votre demande RFM

NOTRE RECOMMANDATION

Transmission en ligne



INTERNET

Rendez-vous sur notre site :
www.caisseavsvaud.ch/pc-rfm



Choisissez votre formulaire de transmission



Remplissez vos données personnelles



Joignez votre justificatif de remboursement



Envoyez en ligne*

* Une adresse email est nécessaire pour utiliser nos formulaires internet



Une situation particulière, besoin d'un éclaircissement ou d'explications liées à votre demande de RFM

NOTRE RECOMMANDATION

Demandez conseil à votre Agence d'assurances sociales



CONTACT DE PROXIMITÉ

pour répondre à vos questions, vous informer et, le cas échéant, nous transmettre vos demandes de remboursement.

TRANSMISSION RFM

VOICI COMMENT NOUS ENVOYER VOS JUSTIFICATIFS

